## Les gorges de Régalon : un canyon sensible à préserver

Les gorges de Régalon constituent un canyon très étroit et profond creusé dans les calcaires massifs du Petit Luberon. Il contient quelques rares couches de sables dans deux grandes grottes, à 600 mètres de l'entrée des gorges, préservés de l'érosion naturelle. Ces affleurements sont le seul témoignage de la montée de la mer dans le canyon il y a environ 5,3 millions d'années. L'ensemble des gorges est protégé par la Réserve naturelle nationale géologique du Luberon : il y est interdit de porter atteinte aux minéraux, roches et fossiles.

Une faune exceptionnelle vit dans ce cadre d'exception. La verticalité des parois, et les cavités que celles-ci offrent, sont des gîtes favorables à la nidification du hibou Grand-duc d'Europe (l'un des plus grands rapaces nocturnes du monde), de l'Aigle de Bonelli et du Vautour percnoptère. Ces deux derniers sont classés "en danger" sur la liste rouge nationale des espèces menacées. D'autres espèces sont les hôtes de ces parois rocheuses uniques : le Monticole Bleu (ou Merle bleu), le Choucas des tours, l'Hirondelle des rochers ou encore le Circaète Jean-le-Blanc. Toutes ces espèces sont très sensibles aux bruits, aux cris et aux dérangements. Les perturbations répétées engendrent des échecs de reproduction lourds de conséquence.

On trouve aussi dans cette étroiture, certains des plus gros lierres de France dont certains montrent un tronc de soixante centimètres de diamètre et des buis tout à fait remarquables. L'Office national des forêts, gestionnaire de la forêt domaniale, a inclus les gorges du Régalon dans la réserve biologique domaniale du Petit Luberon afin d'en protéger les habitats et les espèces remarquables.

Plusieurs politiques publiques visent à préserver ce site remarquable : arrêté préfectoral de protection de biotope des grands rapaces, périmètres Natura2000, réserves biologique et géologique. Cependant, la forte fréquentation du site engendre des dégradations, des perturbations et impacte la qualité des habitats des espèces y résidant, en particulier durant les périodes sensibles des cycles de reproduction.

Afin de protéger ce site exceptionnel et de permettre à la biodiversité de s'y épanouir en toute sérénité, il est important de respecter quelques règles et d'adopter la Luberon attitude.

- Nous sommes tous invités de la nature ! Je reste discret pour éviter de déranger les différentes espèces d'oiseaux.
- En balade, je ne sors pas des sentiers battus!
- Un détritus est à sa place dans une poubelle : je ramasse mes déchets et je les trie dans les conteneurs appropriés.
- Pour une faune sauvage sans stress, je tiens mon chien en laisse!

Pour augmenter les chances de reproduction des espèces menacées, nous vous conseillons de ne pas venir dans les gorges de Régalon au printemps et à l'été, mais plutôt de septembre à décembre.



Vautour Percnoptère ©PNRL-Hervé Vincent



Aigle de Bonelli ©PNRL-Max Gallardo